



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TROUSSE**

Envoyé en préfecture le 11/06/2025

Reçu en préfecture le 11/06/2025

Publié le



ID : 066-216602177-20250605-DELIB322025-DE

SEANCE DU 5 JUIN 2025

Nombre de membres afférents au conseil : 19
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14 + 4 pouvoirs
Date de la convocation : 30/05/2025
Date d'affichage : 30/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ATTARD Rémy, Maire.

Présents : ATTARD Rémy, ALBERT Jeannine, BOUSQUET Jérôme, BRETEAU Philippe, CAZALS Jean-François, DUFOUR Laurence, FERNANDEZ Pierre, GERBAUD Grégory, HITA José, KNAFF Barbara, MIR Laure, RIBES Chrystelle, ROZIE Jean-Michel, SALVADOR Julien.

Absente : JULIAN Vanessa.

Procurations : Mme BAJ-FRELIN Véronique à Mme ALBERT Jeannine, M. BOUDON Matthieu à M. BRETEAU Philippe, Mme MONTROYA Cécile à M. GERBAUD Grégory, Mme VIDAL Mélanie à M. CAZALS Jean-François.

Secrétaire de séance : Mme DUFOUR Laurence a été nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION N°32/2025 : RECOMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération 13/2020 en date du 10 juin 2020,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux commissions qui sont composées de conseillers municipaux et qui peuvent avoir un caractère permanent.

Monsieur le Maire indique qu'à la suite de la démission de M. Laurent CORBACHO et de l'installation de Mme Barbara KNAFF en qualité de conseillère municipale, la composition des différentes commissions créées par l'assemblée délibérante par délibération 13/2020 en date du 10 juin 2020 et modifiée successivement par la délibération 4/2022 en date du 9 mars 2022 et la délibération 35/2024 en date du 25 septembre 2024 doit être modifiée.

Pour rappel, la liste des commissions créées par l'assemblée délibérante en date du 10 juin 2020 s'établit comme suit :

	THEMES	Nombre de membres
1	Finances – Sécurité – Cadre de Vie	10
2	Bâtiments communaux – Voirie – Environnement urbain – Développement durable – Agriculture	7
3	Education Jeunesse Enfance - Solidarité et Action Sociale	7
4	Urbanisme – Révision du PLU	Commission ouverte à l'ensemble des conseillers municipaux
5	Sports – Fêtes – Culture	7
6	Communication – Vie Economique – Délégués de quartier	7

Le Maire est Président de droit de ces commissions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré valablement à la majorité des membres présents et représentés (14 voix POUR, 4 ABSTENUS),

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du Code, notamment de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions les conseillers municipaux suivants :

Finances – Sécurité Cadre de vie	Bâtiments communaux – Voirie – Environnement urbain – Développement durable - Agriculture
<u>Président</u> : M. Rémy ATTARD	<u>Président</u> : M. Rémy ATTARD
<u>Membres</u> : BRETEAU Philippe – CAZALS Jean-François – DUFOUR Laurence – FERNANDEZ Pierre – KNAFF Barbara - MIR Laure – ROZIE Jean-Michel – MONTOYA Cécile – SALVADOR Julien – VIDAL Mélanie	<u>Membres</u> : BRETEAU Philippe - BOUDON Matthieu – CAZALS Jean-François – DUFOUR Laurence – FERNANDEZ Pierre - ROZIE Jean-Michel – SALVADOR Julien (suppléant : BOUSQUET Jérôme)

EDUCATION ENFANCE JEUNESSE – SOLIDARITE ACTION SOCIALE	URBANISME
<u>Président</u> : M. Rémy ATTARD	<u>Président</u> : M. Rémy ATTARD
<u>Membres</u> : ALBERT Jeannine - BAJ FRELIN Véronique – BOUDON Matthieu – DUFOUR Laurence – JULIAN Vanessa – RIBES Chrystelle – GERBAUD Grégory (suppléante : MONTOYA Cécile)	<u>Membres</u> : commission ouverte à l'ensemble des conseillers municipaux

SPORTS – FETES - CULTURE	COMMUNICATION – VIE ECONOMIQUE – DELEGUES DE QUARTIER
<u>Président</u> : M. Rémy ATTARD	<u>Président</u> : M. Rémy ATTARD
<u>Membres</u> : ALBERT Jeannine – BAJ FRELIN Véronique – DUFOUR Laurence – FERNANDEZ Pierre - KNAFF Barbara - MIR Laure – BOUSQUET Jérôme (suppléant : SALVADOR Julien)	<u>Membres</u> : ALBERT Jeannine – CAZALS Jean-François – DUFOUR Laurence – GERBAUD Grégory (suppléant : BOUSQUET Jérôme) - HITA José — KNAFF Barbara - VIDAL Mélanie

**AINSI FAIT ET DELIBERE A TROUILLAS, LES JOUR, MOIS ET AN QUE
DESSUS – POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

La secrétaire de séance,



Laurence DUFOUR



Le Maire,

Rémy ATTARD

Acte rendu exécutoire après :

- Dépôt en Préfecture le : 11/06/2025
- Affichage le : 11/06/2025
- Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication ou à compter de la notification de la décision par laquelle l'administration rejette le recours gracieux (le silence de l'administration pendant 2 mois valant décision de rejet).

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr